

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **2 octobre 2018** à 19h30.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Bianka Côté
Siège #2 - Bernard Grenier
Siège #3 - Daniel La Boissière
Siège #4 - René Turcotte
Siège #5 - Douglas E. Mccaffery
Siège #6 - Linda Therrien

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Bergeron.
Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2018-10 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
5667

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 4 septembre 2018
- 4 - RAPPORT DES ÉLUS
- 5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT
- 6 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 6.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 6.2 - Acceptation des dépenses
 - 6.3 - Contribution financière - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Dossier no : 24931-1
 - 6.4 - Contribution financière - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Dossier no : 26117-1
 - 6.5 - Toiture du bâtiment de la station d'épuration
 - 6.6 - Offre de service Centre d'archives de la région de Thetford
 - 6.7 - Coût pour repeindre le bureau municipal
- 7 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie
 - 7.2 - Modification résolution no: 2018-09-5658
 - 7.3 - Sel à déglçage 2018-2019
 - 7.4 - Recommandation laboratoire - Réfection de la voirie, chemin de la Yard
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
- 9 - LOISIRS-TOURISME
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
- 11 - LÉGISLATION
 - 11.1 - Adoption règlement Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux no: 2018-08.
 - 11.2 - Adoption règlement Location des biens municipaux no: 2018-07
 - 11.3 - Adoption du règlement sur la prévention des incendies et la sécurité des occupants no: 2018-04
- 12 - VARIA
 - 12.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil
 - 12.2 - Souper canadien de la Municipalité de Milan, 48e édition

- 12.3** - Appel d'offres réaménagement de la salle des métiers au sous-sol
13 - CORRESPONDANCE
14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Douglas E. Mccaffery et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2018-10 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5668

2018-10 3.1 - Séance ordinaire du 4 septembre 2018
5669

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par René Turcotte et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de sa dernière rencontre à la MRC du Granit ainsi que les élus ayant des faits à partager.

5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis : pour la période du mois d'août et septembre 2018.

Construction : 2
Rénovation : 2
Captage d'eau : aucun
Installation septique : 1
Lotissement : aucun
Accès à la voie publique : aucun
Dérogation mineure : aucun
Autorisation abattage d'arbres : 3

Permis d'addition d'un bâtiment : 4

Autres : 3

Émissions de constats d'infraction suite à la tournée des nuisances: aucun
Vérification sporadique des installations septiques non conformes, non polluantes:
aucun

Vérification sporadiques des camps de chasse et chalets en regard:

- des services de collecte des ordures ménagères et sélectives des installations septiques: aucun

- des captages d'eau: aucun
- des nuisances: aucun
- autres infractions : aucun

6 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2018-10 5670 6.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

2018-10 5671 6.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no. 1774 au chèque no. 1810 pour un montant total de 86 644.47\$

Salaires: chèque no. 2169 au chèque no. 2185 pour un montant total de 6 913.31\$

Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 960.49 \$

Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 2 227.44\$

ADOPTÉE

2018-10 5672 6.3 - Contribution financière - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Dossier no : 24931-1

Contribution financière - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal no : 24931-1.

Amélioration des rangs Sainte-Marie, Saint-Laurent, des chemins Dell, Tolsta, Saint-Léon, Galson et de la Yard.

Montant accordé : 15 500,00\$ échelonnés sur trois années budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité par les membres du conseil, d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant de 2 038,73\$, conformément aux exigences du Ministère des Transports et de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Milan déclare et certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal.

ADOPTÉE

2018-10 5673 6.4 - Contribution financière - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Dossier no : 26117-1

Contribution financière - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal no : 26117-

1.

Amélioration du 11e Rang, des chemins de la Yard, Dell, Gisla, Plante, Saint-Léon, des rangs Saint-Laurent et Saint-Joseph.

Montant accordé : 10 000,00\$ échelonnés sur trois années budgétaires pour les travaux précités.

IL EST PROPOSÉ par Douglas E. Mccaffery et résolu à l'unanimité par les membres du conseil, d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant de 4 391.23\$, conformément aux exigences du Ministère des Transports et de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Milan déclare et certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal.

ADOPTÉE

2018-10 5674 6.5 - Toiture du bâtiment de la station d'épuration

La toiture du bâtiment de la station d'épuration doit être refaite. La municipalité de Milan a reçu un prix de Construction Les Frères Morin au montant de 1 600,00\$ plus taxes pour refaire la toiture.

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité d'accepter le prix de Construction Les Frères Morin.

ADOPTÉE

2018-10 5675 6.6 - Offre de service Centre d'archives de la région de Thetford

L'année dernière la municipalité de Milan a eu recours au service du Centre d'archives de la région de Thetford pour la gestion documentaire et l'archivage des documents de la municipalité.

Les tâches prévues pour 2018 sont de compléter l'inventaire semi-actif et inactif, poursuivre l'inventaire et la mise en place du plan de classification pour les dossiers actifs, tout en respectant les règles de conservation et de classement des documents historiques.

Le coût pour 2018 serait de 3 jours x 2 archivistes à 230\$ par jour par archiviste pour un montant approximatif de 1 380,00\$ plus taxes.

IL EST PROPOSÉ par Daniel La Boissière et résolu à l'unanimité d'accepter les services du Centre d'archives de la région de Thetford.

ADOPTÉE

2018-10 5676 6.7 - Coût pour repeindre le bureau municipal

La municipalité a reçu deux prix pour repeindre le bureau municipal.

- 1- Peinture Nitram Inc. au montant de 4 057,40\$ plus taxes;
- 2- L.M. Les peintres au montant de 4 100,00\$ plus taxes.

IL EST PROPOSÉ par Douglas E. Mccaffery et résolu à l'unanimité d'accepter le prix de L.M. Les peintres au montant de 4 100,00\$ plus taxes.

ADOPTÉE

7 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

7.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie

L'inspecteur en voirie dépose son rapport pour la période du mois de septembre 2018.

**2018-10
5677** **7.2 - Modification résolution no: 2018-09-5658**

Lors de la séance ordinaire du 4 septembre 2018, il a été résolu d'accepter le prix de Pneus Métro Inc pour l'achat de 6 pneus d'hiver Aeolus HN 362 au prix de 340,25\$/chaque plus les taxes.

Il y a une modification à faire, car ce n'est pas 6 pneus d'hiver que nous devons acheter, mais 8 pneus d'hiver.

IL EST PROPOSÉ par Daniel La Boissière et résolu à l'unanimité de rajouter 2 pneus supplémentaires à la commande.

ADOPTÉE

**2018-10
5678** **7.3 - Sel à déglçage 2018-2019**

La municipalité a reçu deux prix pour 20 tonnes de sel à déglçage pour 2018-2019.

- 1- Sel Warwick : Sans transport 91.00\$/tonne = 1 820.00\$ + frais de transport 425.80\$ = 2 245.80\$ plus taxes;
- 2- Sebci: Avec transport 128.43\$/tonne = 2 568.60\$
- 3- Sebci : Sans transport 81.82\$/tonne = 1 636.40\$ + frais de transport 544.60\$ = 2 181.00\$ plus taxes.

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter le prix de Sebci sans transport au montant de 81.82\$/tonne et d'accepter le transport avec Poste de Transport en vrac Région 05 inc au montant de 544.60\$ pour la cueillette du sel à déglçage au quai de Bécancour pour un total de 2 181.00\$ plus taxes.

ADOPTÉE

**2018-10
5679** **7.4 - Recommandation laboratoire - Réfection de la voirie, chemin de la Yard**

Dû aux travaux de réfection de la voirie - chemin de la Yard

La municipalité a envoyé un appel d'offres sur invitation à 3 laboratoires afin de faire des tests de compaction pendant les travaux de réfection du chemin de la Yard.

- 1- Englobe CORP. au montant de 3 871,60\$ taxes en sus;
- 2- Groupe ABS inc au montant de 3 611,00\$ taxes en sus;
- 3- Labo S.M. inc au montant de 3 484,00\$ taxes en sus.

Faisant suite aux 3 soumissions reçues pour le projet en titre, en date du 28 septembre 2018, Nixo Experts-Conseils recommande la plus basse soumission reçue au montant de 3 484,00\$ taxes en sus, présentée par la compagnie Labo S.M. inc, qui a été jugée conforme sur tous les points.

IL EST PROPOSÉ par Bianka Côté et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de la compagnie Labo S.M. inc au montant de 3 484,00\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

9 - LOISIRS-TOURISME

10 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

11 - LÉGISLATION

**2018-10
5680** **11.1 - Adoption règlement Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux no: 2018-08.**

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité d'adopté le règlement Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux no : 2018-08, tel qu'il apparaît au livre des règlements de la municipalité de Milan.

ADOPTÉE

2018-10 5681 11.2 - Adoption règlement Location des biens municipaux no: 2018-07

IL EST PROPOSÉ par Douglas E. Mccaffery et résolu à l'unanimité d'adopté le règlement Location des biens municipaux no : 2018-07, tel qu'il apparaît au livre des règlements de la municipalité de Milan.

ADOPTÉE

2018-10 5682 11.3 - Adoption du règlement sur la prévention des incendies et la sécurité des occupants no: 2018-04

IL EST PROPOSÉ par Bianka Côté et résolu à l'unanimité d'adopté le règlement sur la prévention des incendies et la sécurité des occupants no : 2018-04, tel qu'il apparaît au livre des règlements de la municipalité de Milan.

ADOPTÉE

12 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

2018-10 5683 12.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 5 novembre 2018 à 19h30.

2018-10 5684 12.2 - Souper canadien de la Municipalité de Milan, 48e édition

La municipalité a reçu une demande des divers comités de la municipalité pour avoir l'autorisation d'utiliser la salle gratuitement et que la municipalité s'occupe du ménage après la soirée. La cuisine sera remise en ordre ainsi que tout ce qui concerne le bar.

Que la municipalité puisse installer le système de son, le micro et la télévision dans la salle communautaire.

Aussi, ils demandent la participation à la municipalité pour faire une commandite en argent.

IL EST PROPOSÉ par Daniel La Boissière et résolu à l'unanimité d'accepter de prêter la salle gratuitement et de s'occuper du ménage après l'évènement.

Le système de son, le micro et la télévision seront installés dans la salle communautaire.

Dû aux avantages ci-dessus mentionnés, il n'y aura pas de commandite en argent par la municipalité.

ADOPTÉE

2018-10 5685 12.3 - Appel d'offres réaménagement de la salle des métiers au sous-sol

Un appel d'offres a été envoyé à 3 entrepreneurs pour le réaménagement de la salle des métiers au sous-sol.

Nous avons reçu une soumission de L'Ami Michel et filles inc, au montant de 79 268,00\$ plus taxes pour le réaménagement de la salle des métiers au sous-sol.

IL EST PROPOSÉ par Daniel La Boissière et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de L'Ami Michel et filles inc à condition qu'elle soit approuvée conforme par l'ingénieur.

ADOPTÉE

13 - CORRESPONDANCE

2018-10 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
5686

2018-10 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
10

5687 IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20h20.

ADOPTÉE

Jacques Bergeron, maire
trésorière

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-
trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Milan, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Sylvia Roy, directrice générale, secrétaire-trésorière

Je, Jacques Bergeron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142(2) du Code municipal*.

Jacques Bergeron, maire